

(20) Winheller. Vie des Évêques précarolingiens de Trèves. Bonn 1935. (Rheinisches Archiv. N° 27).

(21) Lelong (Dom Nicolas). Histoire Ecclesiastique et Civile du Diocèse de Laon. Châlons 1783.

(22) Koll (Roman). Mettlach in seinen Heiligtumern aus alter und neuer zeit. Mettlach 1958. Im Selbstverlag des Verfassers.

(23) Ewig (Euger). Trèves dans le royaume mérovingien. Trèves 1954.

(24) Petit hameau entre Le Catelet et Cambrai. Charles Martel y battit Chilpéric II roi de Neustrie.

(25) R. P. Dom Augustin Calmet. Histoire Ecclésiastique et Civile de Lorraine. Nancy. Cusson 1728 LV Cnes 463-464.

(26) Flodoard. Historia Remensis Ecclesiae, citée par Fliche. Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours. T. V. p. 361-362.

(27) R. P. Dom Guillaume Marlot. Histoire de la Ville, Cité et Université de Reims. T. II p. 322-323.

(28) Manuscrit 140. Bibliothèque de Laon.

Poquet (abbé). Vie de Saint-Rigobert, Archevêque de Reims. Berry-au-Bac. Reims 1876 vol. in-8°. VIII 175 p. - Archives du Département de l'Aisne. Collection Piette : Commune de Gernicourt.

(29) R. P. Dom Augustin Calmet. ouv. cit. Cnes 463-464.

Pierre LEFEVRE
*Ancien Bibliothécaire
de la Ville de Laon.*

Fouilles de Jeoffrecourt dans le camp de Sissonne en Avril 1960.

Des militaires, en faisant des trous dans le champ de tir de Sissonne, ont mis à jour, le 13 avril 1960, des sarcophages. Ils ont dégagé sept fonds ou couvercles. Le lieu de la trouvaille est situé sur le versant nord d'une petite colline, à 20 mètres environ du sommet marqué par un signal géodésique. La cote de cette colline : 120 m 3, est indiquée sur la carte d'Etat-major au 1/20.000^e, Château-Porcien n° 5-6. Voici les coordonnées du sommet : X 717, 84, Y 205, 12. Les coordonnées de la trouvaille sont donc environ X 717, 84 et Y 205, 14. Le lieu-dit est « Terre à Luziaux » (expression picarde pour désigner un champ de cercueils).

Ce lieu de découverte est tout près (à 160 m. au sud) d'anciennes fermes, se trouvant à l'altitude de 100 m. environ, qui ont été détruites vers 1900, lors de la formation du camp de Sissonne. Ces fermes s'appelaient Jeoffrecourt et dépendaient de la commune de Sissonne. M. de Sars parlait déjà de ce site

archéologique dans son « *Histoire de Sissonne* » (Laon, 1938), p. 7 : « Au-dessus des fermes de Jeoffrecourt, près d'un chemin que l'on croit avoir été tracé par les Romains pour unir Nizy-le-Comte à leur camp de Saint-Thomas, la charrue s'arrêtait souvent au contact de sarcophages en pierre tendre, où l'on trouvait des ossements rangés en demi-cercle, presque à fleur de terre, la plupart orientés du levant au couchant ».

Les militaires ont heureusement prévenu le secrétaire de mairie de Sissonne M. Avez qui m'a averti. Comme les tirs étaient interrompus pour quelques jours dans cette partie du camp, j'en ai profité pour faire un sondage, en compagnie de M. Avez, avec l'autorisation du Commandant du camp. La municipalité de Sissonne nous a fourni deux ouvriers et j'ai prévenu MM. Rigaux et Lobjois, archéologues laonnois.

Nous sommes allés fouiller deux après-midi, les 15 et 19 avril 1960. Nous avons mis à jour sans doute six sarcophages et trois couvercles. Nous les avons numérotés de 1 à 9. Tous étaient presque à fleur de terre et faits dans le calcaire très tendre du pays. Nous nous sommes aperçus très vite que ces tombes avaient été toutes violées de très nombreuses années auparavant : elles étaient toutes remplies de terre. Ces sarcophages, rangés un peu en désordre (ils avaient peut-être été dérangés lors de la violation) étaient néanmoins orientés, en général, d'est en ouest. Ils étaient tous semblables à des trapèzes isocèles, la plus grande base de ceux-ci étant tournés vers l'occident. Les longueurs de ces sarcophages étaient normales : 1 m. 90 environ en général. Entre eux, des squelettes se trouvaient à même la terre. Peut-être s'agissait-il simplement de corps rejetés en dehors des tombes lors de la violation. Nous en avons trouvés dans l'angle constitué par les sarcophages 2 et 3, ainsi que le long du côté nord du sarcophage 8.

Nous avons soigneusement dégagé le squelette du sarcophage 6 à l'aide de crochets, de petites pelles et de brosses. Nous avons mis à jour et photographié un squelette en place, dont malheureusement il ne restait qu'un fragment du crâne. Ce squelette était allongé dans le sens est-ouest, la tête à l'ouest. Nous avons ensuite ramené ces ossements à Laon et M. Rigaux les a donnés au docteur Augeix, médecin légiste, pour qu'il les examinât. Bien que le squelette ne fût pas complet, ce docteur pensa que certains indices pouvaient faire supposer un homme jeune. D'après la mesure des os longs, l'individu devait avoir une taille de 1 m. 62. Cette taille pouvait être considérée comme certaine en raison de la similitude des divers os. Le docteur ajoutait que s'il s'était agi d'une femme, la taille aurait été de 1 m. 59.

En passant soigneusement la terre du sarcophage au tamis, nous avons trouvé sept petits bouts de poterie en terre brune, un seul étant peint en noir sur l'une de ses faces entièrement plate. C'était le plus grand : il avait 4 cm de long. En outre, dans le reste du champ de fouilles, nous avons découvert six

morceaux de tuiles d'un rouge plus ou moins vif, dont l'un semble très nettement un fragment de « tegula » ou tuile romaine. Il est plat, a 11 cm de long et 2 cm 2 d'épaisseur.

Mais les deux trouvailles les plus intéressantes sont certainement celles faites le long du côté nord du sarcophage 8. Outre douze petits fragments de poterie en terre brune, dont trois portent des traces de coloris noir, le plus grand n'ayant pas 5 cm de long, on a découvert un petit vase presque intact, de 9 cm de diamètre d'ouverture, de 10 cm 5 de diamètre de panse, de 4 cm 5 de diamètre de base et de 9 cm de hauteur. Il est en terre brune foncée avec quelques taches brunes claires. Il a été fait manifestement au tour. M. Rigaux l'a restauré en recolant 7 morceaux et en ajoutant un peu de plâtre médical pour compléter une lacune. (fig. 1).

Au même endroit, nous avons trouvé quatre morceaux de fer très rouillés. M. Rigaux a frotté avec une petite brosse de fer et légèrement décapé, à l'aide d'ur. acide très dilué, le principal, cassé en deux morceaux, de forme à peu près rectangulaire (11 cm 5 × 5 cm), mais se terminant d'un côté par un arrondi et une patte où devait être accrochés une boucle et un ardillon. Il a été rapidement trouvé des filets jaunes cachés sous la rouille. Un de ces filets, montré à un bijoutier, a été identifié comme étant du laiton. M. Rigaux a aussitôt porté ce morceau de fer à un médecin radiologue de Laon, le Dr Villoultreix. Celui-ci en a pris plusieurs radios. Toutes ont fait apparaître, sous la rouille, un réseau de damasquinage. La meilleure de ces radios a été transférée aux Archives départementales sur papier photographique. M. Rigaux a fait un dessin d'après cette photographie (fig. 2). Sur ce dessin, on voit la plus grande partie du damasquinage. On y distingue un motif central rectangulaire, dessiné par un gros trait doublé d'un petit et formant une série de festons. On aperçoit assez mal le cloisonnement à l'intérieur de ce motif central, mais il a l'air d'être constitué par une série de croix de Saint-André, parsemée d'un pointillé.

A l'extérieur de ce motif central, on distingue six cercles. Quatre sont situés autour de quatre attaches. Une seule de ces attaches en laiton (le petit rectangle en bas et à gauche du dessin) est restée. Elles devaient servir à fixer la plaque à la ceinture. Les deux derniers cercles plus grands se trouvent, l'un autour de la patte, et l'autre à l'extrémité opposée.

Entre ces six cercles et le motif central, on aperçoit des lignes soit rectilignes, soit ondulées, se coupant à l'angle droit et formant une série de petits rectangles. Il est évidemment probable que la rouille a fait jouer légèrement la damasquinure. On le voit, en particulier, sur la gauche à côté de la cassure de la plaque : l'encadrement du motif central a l'air de disparaître. Mais il est fort probable qu'il devait exister puisque le décor a bien l'air d'être symétrique.

Fig. 1. Vue et coupe de la moitié du vase (Dessin de M. Rigaux)

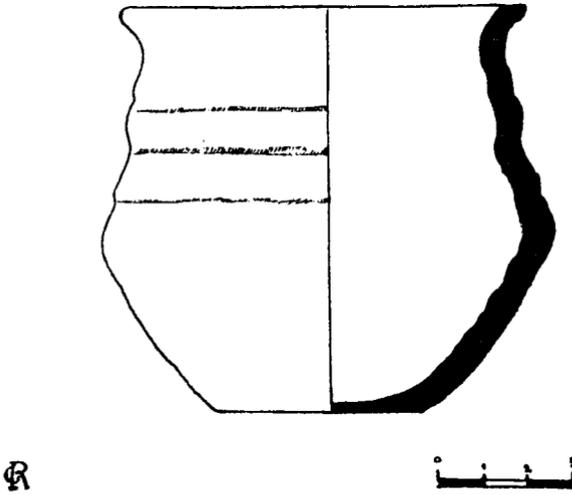


Fig. 2. Damasquinage de la plaque de ceinturon (Dessin de M. Rigaux)



Le deuxième morceau de fer rouillé est un fragment de pointe creuse. Enfin, les deux derniers sont informes et tout petits.

Au fond de la tombe 6, où nous avons dégagé un squelette, ainsi que je l'ai dit plus haut, on a trouvé de nombreuses traces d'oxydation, sans découvrir d'objets de fer. On a fouillé la tombe 8, mais le squelette qui s'y trouvait avait déjà été déplacé en partie. Le fond des tombes 6 et 8 était rempli de grève calcaire, comme si on avait placé les morts sur une couche de grève.

On a regardé s'il n'y avait rien au-dessous du sarcophage n° 1, mais on a rien trouvé si ce n'est la couche calcaire en place. En effet, la région de Sissonne est le commencement de la Champagne pouilleuse, où la couche de terre arable est très faible. On a, par ailleurs, fait un trou à une certaine distance, mais on n'a rien découvert.

La plaque de ceinturon avec damasquinage date ce cimetière de l'époque mérovingienne. Du reste, le toponyme des anciennes fermes voisines : « Jeoffrecourt » est mérovingien, lui aussi. Voici ce que dit Mlle Marie-Thérèse Morlet au sujet des toponymes terminés par « court » dans la « *Toponymie de la Thiérache* » (Paris, 1957, mémoire de l'École pratique des Hautes-Études), p. 49 : « Les noms de domaine, composés à l'aide du nom commun « corte ». doivent dater en grande partie de la fin de l'époque mérovingienne et les plus tardifs ne doivent pas être postérieurs à la fin de la première période des carolingiens, car au X^e siècle, « court » devait être tombé en désuétude ». Par ailleurs, M. Charles Rostaing, dans « *Les noms de lieux* » (Paris, 1945, collection « *Que Sais-Je ?* »), donne les précisions suivantes, page 73, sur les toponymes terminés par « court » : « Le latin « cohors » (enclos, cour de ferme, basse-court) était devenu en latin vulgaire *curtis* ; ce mot qui a signifié « cour de ferme », puis « ferme » et « village », paraît avoir été employé surtout en pays francique : le maximum de densité est en Lorraine et en Artois-Picardie. Le nom de personne est parfois un nom latin... la plupart du temps, un nom germanique... ». C'est le cas de Jeoffrecourt ou « Jeoffre » vient du nom germanique « Gautfrid » qui a donné les noms de personnes suivants en français moderne : « Geoffroy, Geof-fray, Geuffroy, Geffroy » ; dans le midi : « Gaufré, Gaufre » ; dans le Massif-Central « Geoffré, Geoffre » ; dans le Limousin et la Catalogne : « Joffre ». Pourquoi des noms de personnes germaniques étaient-ils rentrés en composition avec un appellatif roman ? C'est que « les envahisseurs ne représentaient qu'une minorité qui ne parvint pas à imposer sa langue au peuple soumis, celui-ci possédant une civilisation supérieure à la leur... ». M. Rostaing ajoute ceci, qu'a répété Mlle Morlet, ainsi que nous l'avons vu plus haut : « Ce type de noms ne se conserve pas au delà du X^e siècle : c'est qu'à cette époque, la langue de l'aristocratie conquérante avait été complètement absorbée par celle des vaincus... ».

BIBLIOGRAPHIE

Édouard Salin, *La Civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*. (Paris, Picard, 1950, 52, 57 et 59. 4 tomes in-8°).

Marie-Thérèse Morlet, *Toponymie de la Thiérache*. (Paris, d'Artrey, 1957. In-4°, 137 p.).

Charles Rostaing, *Les noms de lieux*. (Paris, Presses Universitaires de France, 1954. In-8°, 136 p.).

Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de familles et prénoms de France*. (Paris, Larousse, 1951. In-8°, XV - 604 - 16 p.).

Georges DUMAS.

Dragage de l'Aisne à Condé-sur-Aisne

En octobre 1959, eut lieu à Condé-sur-Aisne le dragage d'un gué antique de la rivière d'Aisne au lieu-dit du cadastre : « Les Pouilleuses » (indications cadastrales : C. 240). Ce lieu-dit est plutôt désigné par les habitants du village sous le nom de « Le Perré ».

Ce gué est situé à une cinquantaine de mètres en amont du confluent de la Vesles et de l'Aisne à proximité du camp pré-historique du « Chatelet » de Chassemy.

De nombreux documents archéologiques ont été exondés au cours des travaux, en particulier des pièces Gauloises et Romaines (plusieurs milliers d'après certaines personnes). Ces documents sont dispersés dans plusieurs collections particulières.

Au cours d'une visite de collection particulière, nous avons eu l'occasion de voir quelques documents intéressants ; leur propriétaire M. Bernard Ancien de Soissons et un de ses amis ont bien voulu avoir l'amabilité de nous confier ces objets pour étude et publication ; nous les en remercions bien sincèrement.

Nous publierons ici le matériel lithique, nous nous réservons de publier ailleurs une hache à talon en bronze.

FIGURE 1.

Fragment de hache polie en roche verte étrangère à la région, objet de luxe importé.